

Bruxelles, le 28 juillet 2014

Ponctualité observée sur le réseau ferroviaire belge au cours du mois d'août 2014

Infrabel a enregistré, au cours du mois d'août 2014, un taux de ponctualité global de 93,0% sur le réseau belge, soit un résultat en progression (+2,8%) par rapport à août 2013. Le détail de ces chiffres est disponible sur le site Internet du gestionnaire du réseau ferroviaire : www.infrabel.be

Des statistiques établies par le gestionnaire du réseau

En tant que gestionnaire indépendant du réseau ferroviaire belge, Infrabel **coordonne et contrôle** la circulation des trains. À ce titre, l'entreprise enregistre et répertorie les retards qui surviennent sur le réseau, et en détermine l'origine.

Soucieuse de procurer une information claire et complète aux voyageurs sur la ponctualité des trains, Infrabel met à leur disposition **des résultats détaillés sur son site www.infrabel.be**. Le visiteur y retrouve les chiffres de ponctualité mentionnés ci-dessous ainsi que la ponctualité des trains à l'arrivée à Bruxelles, la ponctualité de 8 grandes relations IC, les résultats par type de train, les résultats des années précédentes, une présentation claire de la méthode utilisée pour mesurer la ponctualité, etc.

Principaux résultats pour août 2014

Ponctualité globale du trafic voyageurs

Trains arrivés à l'heure ou avec un retard de maximum 6 minutes

	août 2013	août 2014
Avant neutralisation*	90,2%	93,0 %
Après neutralisation*	93,8%	96,7%
Pondérée d'après le nombre de voyageurs	89,3%	92,2%
Mesurée sur tout le parcours des trains	89,0%	91,7%
Incluant les trains supprimés	89,1%	92%

* neutralisation des causes externes et travaux d'investissement

Ponctualité du trafic voyageurs en heures de pointe, heures creuses et week-ends

Trains arrivés à l'heure ou avec un retard de maximum 6 minutes

		août 2013	août 2014
Heures de pointe	Pointe matinale	92,8%	92,7%
	Pointe vespérale	86,4%	90,9%
Heures creuses		92,0%	94,1%
Week-ends		89,9%	89,7%

Porte-parole Infrabel: Arnaud Reymann

Gsm: +32 (0)499 590 355

E-Mail: arnaud.reymann@infrabel.be

Adresse: Place M. Broodthaers, 2 – 1060 Bruxelles

www.infrabel.be

1/1

Taux de correspondances assurées

août 2013	août 2014
91,3%	93,4%

Retards moyens en minutes sur les lignes principales lors des heures de pointes matinales et vespérales

Ligne	Pointe matinale avant 8h *	Pointe matinale après 8h *	Pointe vespérale **
25 (Bruxelles-Anvers)	1	4	4
36 (Bruxelles-Louvain)	2	3	4
50A (Bruxelles-Ostende)	3	3	5
50 (Bruxelles-Gand)	2	2	2
60 (Bruxelles-Termonde)	2	2	2
89 (Bruxelles-Courtrai)	3	2	2
94 (Bruxelles-Tournai)	2	3	5
96 (Bruxelles-Mons)	2	3	3
124 (Bruxelles-Charleroi)	1	2	4
161 (Bruxelles-Namur)	2	3	3

* Les retards moyens durant les heures de pointe (avant et après 8h) sont mesurés à Bruxelles-Central.

** Les retards moyens pour la pointe vespérale sont mesurés dans la dernière gare ou le dernier point d'arrêt de la ligne concernée.

Trains supprimés

	août 2013	août 2014
Nombre de trains supprimés	1.330	1.153
% du total de trains	1,2%	1,1%

Responsabilités dans les retards et les suppressions de trains

	août 2014	
	Retards	Suppressions
SNCB	35,1%	44,7%
Tiers	42,9%	40,3%
Infrabel	21,1%	14,7%
Autres opérateurs	0,2%	0,0%
A attribuer	0,6%	0,0%
Actions sociales	0,0 %	

Principales causes des retards au cours du mois d' août 2014

1. Problèmes liés au matériel roulant (SNCB): 30,0%
2. Dérangements à l'infrastructure (Infrabel) : 19,4%
3. Heurts de personnes : 15,6%
4. Personnes le long des voies : 4,2%

Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionnariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges et fait partie du groupe SNCB. L'entreprise emploie actuellement quelque 12 500 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard d'euros (2010).

Porte-parole Infrabel: Arnaud Reymann

Gsm: +32 (0)499 590 355

E-Mail: arnaud.reymann@infrabel.be

Adresse: Place M. Broodthaers, 2 – 1060 Bruxelles

www.infrabel.be

2/2